

Avis public

Réponse intégrée en nutrition, WASH et protection : RDC et Syrie – Période de consultation publique

07 février 2025 – Affaires mondiales Canada doit déterminer si le projet proposé Réponse intégrée en nutrition, WASH et protection : RDC et Syrie, situé à la République Démocratique du Congo est susceptible d'entraîner des effets négatifs importants sur l'environnement.

Afin de contribuer à une prise de détermination éclairée, Affaires mondiales Canada invite le public à formuler des commentaires sur cette détermination. Tous les commentaires reçus seront considérés publics et pourraient être publiés en ligne.

Les commentaires écrits peuvent être présentés **d'ici le 10 mars 2025** à :

Spécialistes en environnement

Affaires mondiales Canada

200 Promenade du Portage

Gatineau (QC) J8X 4B7

Email: CommentsIAARegistry-CommentairesRegistreLEI@international.gc.ca

Le projet proposé

D'une durée de 24 mois, le projet «**Réponse intégrée en nutrition, WASH et protection : RDC et Syrie – Save the Children Canada – 2024-2026**» vise à répondre aux besoins critiques non satisfaits en matière de nutrition, d'eau, hygiène et assainissement mais également des violences sexuelles et sexistes.

Implanté en République Démocratique du Congo (RDC) dans la province de l'Ituri et plus précisément dans le territoire de Djugu; le projet cible les populations les plus vulnérables, notamment les enfants, les personnes souffrant de malnutrition aiguë modérée et sévère (MAM/SAM) et les personnes exposées aux violences sexuelles et sexistes.

Couvrant huit (8) aires de santés répartis dans deux (2) zones de santés (Lita et Fataki) : le projet prévoit d'améliorer la disponibilité de services en eau, hygiène et assainissement. Concrètement le projet fera la construction de cinq (5) fosses à placentas, six (6) incinérateurs et six (6) broyeurs à flacons.

La province de l'Ituri, située dans la partie orientale de la RDC, en particulier le territoire de Djugu, est une région de hauts plateaux parsemée d'une grande forêt tropicale, mais également de paysages de savane. Cette province abrite une faune riche, avec des espèces rares comme l'okapi. Les activités minières anarchiques et l'activisme des groupes armés figurent parmi les principales causes de la destruction de sa faune et de sa flore. Le terrain de la province de l'Ituri est accidenté, dominé par le mont Bleu et d'autres massifs. Elle se situe entre les bassins des fleuves Nil et Congo. La province est gouvernée par un administrateur du territoire et subdivisée en diverses entités décentralisées, comprenant des chefferies, des groupements, des villages et des notables locaux, chacun étant géré par les chefs des chefferies, les chefs de groupements, les notables ou les chefs coutumiers au niveau des villages. Ces zones et agglomérations font face à des défis importants en matière d'assainissement, tels que les déchets solides et liquides, la prolifération des moustiques et des mouches vecteurs de la malaria et de la fièvre typhoïde, et l'absence d'une politique de gestion des déchets appropriée.

Les formations sanitaires concernées par les projets de construction sont la propriété de l'État congolais, à travers le Ministère de la Santé Publique et de l'Hygiène. Les caractéristiques du sol sont riches en argile dans les altitudes basses et sableuses dans les altitudes plus élevées. Du point de vue de la végétation phytogéographique, le territoire de Djugu est couvert de deux principales formations végétales : la forêt (une combinaison de zones naturelles et reboisées) et la savane.

Pour ces projets, les considérations environnementales incluront notamment :

1. **Déboisement :**
 - Il est essentiel d'évaluer l'impact environnemental ainsi que d'atténuer les risques de déforestation et de perte d'habitat, des mesures doivent être mises en place, telles que la protection des zones sensibles et la reforestation après les travaux.
2. **Érosion des sols et dégradation :**
 - Les activités de construction, notamment celles impliquant des excavations (comme pour les fosses à placenta), peuvent entraîner l'érosion des sols, particulièrement dans les zones à forte pente ou avec des pratiques de gestion des sols insuffisantes. Cela peut réduire la fertilité des sols environnants et augmenter le risque d'inondation.
3. **Pollution de l'eau et contamination :**
 - Les chantiers de construction peuvent entraîner une pollution de l'eau par le ruissellement de matériaux comme le ciment, les huiles et autres polluants vers les rivières et les plans d'eau voisins. Des systèmes de drainage et de gestion des eaux usées efficaces doivent être mis en place pendant la construction pour minimiser ces impacts.
4. **Génération de déchets et élimination :**

- Les projets de construction génèrent des déchets importants, y compris des matériaux de construction, des plastiques et d'autres objets non biodégradables. Il est essentiel de mettre en œuvre une gestion adéquate des déchets pour éviter les décharges illégales et la pollution qui en découle.
5. **Pollution de l'air et poussière :**
- Les activités de construction, telles que la démolition, l'excavation et le transport des matériaux, peuvent libérer de la poussière et des particules dans l'air, contribuant à la pollution.
6. **Pollution sonore :**
- Les activités de construction peuvent entraîner des niveaux sonores élevés, perturbant ainsi la faune locale et les communautés environnantes. La gestion des niveaux de bruit et la planification des activités pour minimiser les perturbations sont essentielles pour limiter cet impact.
7. **Utilisation de matériaux locaux et durabilité :**
- L'utilisation de matériaux locaux pour la construction, tels que des pierres, du bois et de l'argile, peut réduire l'empreinte environnementale liée au transport de matériaux. Toutefois, il est important de veiller à ce que ces matériaux soient extraits de manière durable pour éviter la surexploitation des ressources locales.
8. **Mesures d'atténuation et durabilité :**
- Il est essentiel d'inclure des stratégies d'atténuation environnementales efficaces dans le processus de planification des constructions. Cela inclut des méthodes de contrôle de l'érosion, le recyclage des déchets, des plans de prévention de la pollution et des mesures pour protéger les ressources en eau à proximité. En veillant à ce que le projet suive des pratiques durables, Save the Children peut minimiser les impacts environnementaux à long terme.

Description des travaux de construction

Ouvrages	Description
Construction de fosses à placenta	<p>Il s'agit de :</p> <ul style="list-style-type: none"> • La mise en place des mesures de protection environnementales y compris le plan d'atténuation des risques environnementaux ; • Ciblage du site de construction suivi du balisage avec des fils de sécurité ; • Implantation de l'ouvrage ; • Creusage de la fosse ; • Travaux de maçonnerie de la fosse sur une semelle avec briques cuites, colonnes et mortier ; • Chainage de la fosse et coulage de la dalle ; • Installation du tuyau de ventilation et portillon métallique • Lissage de la dalle; • Flocage de la visibilité
Construction d'incinérateurs	<p>Les incinérateurs seront couplés avec fosses à cendre pour éviter la manipulation des cendres.</p> <ul style="list-style-type: none"> • La mise en place des mesures de protection environnementales y compris le plan d'atténuation des risques environnementaux ; • Ciblage du site de construction suivi du balisage avec des fils de sécurité ; • Implantation de l'ouvrage ; • Creusage de la fosse ; • Travaux de maçonnerie de la fosse sur une semelle avec briques cuites, colonnes et mortier ;

	<ul style="list-style-type: none"> • Chainage de la fosse et coulage de la dalle ; • Elévation superstructure composé d'un bac de recharge avec grillage pour ramener la cendre dans la fosse ; • Cheminée ; • Crépissage ; • Pose des portillons (sur le bac de recharge et fosse à cendre)
Construction de broyeurs à flacons	Il s'agira de la fabrication d'un broyeur des flacons design simplifié validé par Save the Children.

Coordonnées géographiques

Nom	Localisation	Format de coordonnées géographiques
Republique Democratique du Congo	Province de l'Ituri, ville teriroire de Djugu, zone de santé de Lita, centre de sante Virakpa	Lat : 1.6779697 Long : 30.3385996
Republique Democratique du Congo	Province de l'Ituri, ville teriroire de Djugu, zone de santé de Lita, centre de sante Katoto	Lat : 1.6529518 Long : 30.3471849
Republique Democratique du Congo	Province de l'Ituri, ville teriroire de Djugu, zone de santé de Lita, centre de sante Zumbe	Lat : 1.4795286 Long : 30.3309955
Republique Democratique du Congo	Province de l'Ituri, ville teriroire de Djugu, zone de santé de Lita, centre de sante Ezekere	Lat : 1.5156939 Long : 30.3320684
Republique Democratique du Congo	Province de l'Ituri, teriroire de Djugu, zone de santé de Fataki, centre de santé de Duvire	Lat : 1.9797287 Long : 30.6152341
Republique Democratique du Congo	Province de l'Ituri, teriroire de Djugu, zone de santé de Fataki, centre de santé de Dhendro	Lat : 1.9183169 Long : 30.6267143
Republique Democratique du Congo	Province de l'Ituri, teriroire de Djugu, zone de santé de Fataki, centre de santé de Ngulo	Lat : 1.9314898 Long : 30.6387842
Republique Democratique du Congo	Province de l'Ituri, teriroire de Djugu, zone de santé de Fataki, Centre de Santé de Djidha	Lat : 1.9731545 Long : 30.5717026